



**DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS EN MATIERE PLASTIQUE**

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

**Désignation de la gamme (§2\*)**

**BLUEVOUTE THERM VOILE PCA16 Série 260**

Usage prévu : (§3\*)

Façade

Toiture

§1\* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité

- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP\_EN14963\_BLUEVOUTE THERM VOILE PCA16 Série 260\_FR

N°2262

**Nom et raison sociale du fabricant (§4\*)**

Raison Sociale : BLUETEK (Siège social : ZI Nord les Pins - 37230 Luynes)

Usines de fabrication : SODILIGHT : Route de Saulon - 21220 Gevrey-Chambertin

**Description du produit (§3\*)**

Système d'éclairage zénithal filant avec protection solaire extérieure largement dissociée du vitrage

Costière Acier droite hauteur maximale 400 mm et épaisseur voir tableau ci-dessous

Entraxe entre profils porteurs (AR260) : 1060 mm

Plage dimensionnelle : largeur intérieur trémie : mini 1,6 m à maxi 3,2 m

Sur costière standard avec tête de 30 mm et plage d'appui de 80 mm

**Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées (§3\*)**

Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière :

10% pour une voute perpendiculaire au faitage

pour une voute parallèle au faitage :

4% avec une côte intérieur trémie ≤ 1,8m et un rayon=2350mm ou une côte intérieur trémie ≤ 3,4m

et un rayon=4150mm

10% sinon

**Options possibles (§3\*)**

Ouvrant de désenfumage (soumis au marquage CE EN12101-2)

Dispositif anti-chute : Grille filaire en Ø 4,7 mm ou barreaudage 15x15 mm dans la costière de voute

**Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : (§6 7 \*)**

Système 3 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 14963, Liste des laboratoires d'essais notifiés (et N° Liste NANDO) : CSTC (NB 1136) / CSTB (NB 0679) / LNE (NB 0071) / Fraunhofer (NB 0765)

**Performances déclarées: (§9\*)**

Critère		Valeur obtenue pour cette gamme				Référence EN14963
Etanchéité à l'eau		Réussite				§ 5.3.1
Classe de résistance aux charges ascendantes UL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.1
Classe de résistance aux charges descendantes DL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.2
Résistance au choc	Corps souple de grande taille (SB)	SB1200				§ 5.4.3.2
	Petit corps dur	Réussite				§ 5.4.3.1
Transmission lumineuse totale (td65)						
Facteur Solaire (g)		td65	g	Réaction au feu	Durabilité	§ 5.1
Réaction au feu global lanterneau	PCA 16 Opale +VD	0,28	0,12	Bs2d0	Delta A Cu0 Ku1	§ 5.5
	PCA 16 Transparent +VD	0,33	0,12	Bs2d0	Delta A Cu0 Ku1	§ 5.2
Durabilité						
Classe perméabilité à l'air AP		voir tableau ci-dessous				§ 5.8
Urc / Arc	Remplissages seul Ut=	P16V		W/m²K		§ 5.9
	Urc Ref	voute 2x5 - PCA16 mm - isolant de cotière de 30mm : Urc = 2,3 W/m²K - Arc=17,24 m²				
	Lanterneau complet	PND				
	Lanterneau complet autres remplissages	PND				
Isolation au bruit aérien (Rw)		PND				§ 5.10

PND= Performance non déterminée



**DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE  
GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS  
EN MATIERE PLASTIQUE**

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

Désignation de la gamme (§2\*)

**BLUEVOUTE THERM VOILE PCA16 Série 260**

Usage prévu : (§3\*)

Façade

Toiture

§1\* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité
- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP\_EN14963\_BLUEVOUTE THERM VOILE PCA16 Série 260\_FR

N°2262

Dimensions commerciales	Rayon (mm)	Entraxe	Epaisseur costière (mm)	UL	DL	AP
2,5	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
2,6	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
2,7	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
2,8	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
2,9	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
3	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
3,1	4150	1060	20/10	1500	3500	PND
3,2	4150	1060	20/10	1500	3500	PND

Les performances du produit identifié aux points §1 et §2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point §9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point §4.

Signé pour le fabricant et en son nom par Philippe FRITZINGER, Directeur Général de BLUETEK.  
le 06/03/2018 à Luynes

\* numérotation des § selon annexe 3 du Règlement de produit de construction UE N°305/2011

[www.bluetek.fr](http://www.bluetek.fr)